Nations Unies S/PV.6878



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6878[e] séance

Mardi 4 décembre 2012, à 15 heures
New York

Président :	M. Loulichki	(Maroc)
Membres :	Afrique du Sud	M. Laher
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Briens
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. M´Beou

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient



12-62654 (F)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en arabe*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil pour le mois de décembre 2012, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Hardeep Singh Puri, Représentant permanent de l'Inde, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de novembre 2012. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Puri et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en arabe*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente sécance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jamal Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, à participer à la présente séance.

Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Jamal Benomar.

M. Benomar (*parle en arabe*) : Le Yémen vient de vivre un fait historique marquant, puisque le 23 novembre a marqué le premier anniversaire de la signature de l'Accord sur la transition politique. Le Secrétaire général Ban Ki-Moon s'est rendu en personne au Yémen pour assister à la cérémonie de commémoration de cet événement. À cette occasion, il a assuré les Yéménites de l'appui total de l'ONU au processus de transition pacifique. Au cours des mois qui ont précédé la signature de l'Accord, ils étaient nombreux à penser qu'un tel accord était impossible. D'ailleurs, pendant cette période, j'ai pu moi-même voir un Yémen en proie aux troubles et un État au bord de l'effondrement.

J'ai vu Sanaa, la capitale, divisée et sous le feu de l'artillerie, rendant la vie insupportable pour les civils. J'ai vu et côtoyé les manifestants qui demandaient le changement et ont campé des mois durant dans les rues et sur les places de la capitale et d'autres grandes villes. Je me suis rendu dans le nord du pays où le conflit armé faisait toujours rage et où les accrochages violents se poursuivaient. Je me suis rendu dans le sud aussi où l'on s'interrogeait ouvertement sur l'unité et l'avenir du pays.

Pendant toute cette période, la plupart des Yéménites ont vécu dans le noir, privés d'électricité et victimes des pénuries de combustible de cuisine et de denrées alimentaires de base. En outre, nous avons tous constaté avec une inquiétude croissante qu'Al-Qaida avait réussi à étendre son influence au point de gagner le contrôle de grandes parties du territoire dans le sud. Le conflit et l'insécurité régnaient et la menace était réelle de voir la situation dégénérer en une guerre civile totale.

Tout au long de cette période, le Secrétaire général a pris l'initiative d'exercer ses bons offices pour aider à sortir de l'impasse après que l'initiative des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) n'a pu être appliquée. Au final, et après six voyages très intenses au Yémen, nous avons réussi à débloquer la situation et à obtenir un accord sur la base de la résolution 2014 (2011) adoptée en octobre 2011, qui appelait à un règlement politique, et grâce aux efforts considérables des pays du CCG.

L'Accord de transition, que nous avons appelé Mécanisme de mise en œuvre de l'initiative des pays du Golfe, fut donc signé le 23 novembre 2011. Il engage clairement l'ancien régime et l'opposition dans un processus de transition vers la bonne gouvernance démocratique. Cet accord va bien au-delà du simple fait de remplacer une personne par une autre ou un parti au pouvoir par un autre.

Plutôt que de démissionner, l'ancien Président Ali Abdallah Saleh a accepté de transmettre le pouvoir à son Vice-Président et d'ouvrir la voie à l'élection présidentielle anticipée. Toutes les parties sont convenues d'apporter leur soutien à un candidat de consensus jouissant de la confiance et du respect de tous. Un gouvernement d'unité nationale exercerait le pouvoir pendant une période de transition de deux ans, durant laquelle les forces armées et de sécurité seraient restructurées et placées sous commandement unifié, une Conférence de dialogue national menant à un processus de rédaction d'une nouvelle constitution soumise à

référendum serait organisée et, enfin, de nouvelles élections seraient organisées pour février 2014.

Nous avons veillé à ce que l'Accord inclue les éléments suivants : une feuille de route pour la mise en œuvre de réformes en profondeur en matière de pratique gouvernementale et la réparation pour les injustices passées; la reconnaissance du rôle des jeunes et un train de mesures concrètes pour garantir leur participation à la transition et la réalisation de leurs aspirations légitimes; un accent placé sur l'ouverture du processus politique afin de donner au peuple yéménite la possibilité de définir l'avenir du pays et un nouvel ordre constitutionnel; et la pleine participation des femmes à toutes les étapes du processus.

Grâce à ce cadre, la passation de pouvoir au Gouvernement d'unité nationale s'est déroulée sans heurts. En février 2012, la deuxième phase de la transition a commencé avec l'élection à une écrasante majorité du Président Mansour, à l'occasion d'un scrutin qui a fait en même figure de référendum sur l'Accord de novembre et sur la transition elle-même. Aujourd'hui, un an après, des conditions de vie normale semblent régner dans la plupart des régions du pays.

Je tiens à saisir cette occasion pour féliciter le Président Mansour de son leadership. Je salue aussi les efforts consentis par le Gouvernement du Premier Ministre Basendwah, qui ont permis au pays d'aller de l'avant. La bataille pour le contrôle des villes que se livraient des milices rivales a cessé et la liberté de circulation est rétablie dans les principaux centres urbains.

Toutefois, nous ne pouvons ignorer le fait que le chemin qui reste à parcourir est long et sinueux et que le Yémen doit encore relever de grands défis sur différents fronts, le premier étant la difficile question de la restructuration de l'Armée. Les forces armées restent divisées entre les deux parties. Un camp, les puissants Gardes républicains, est dirigé par le fils de l'ancien Président, et l'autre, la Première Division blindée, est sous la direction du général Ali Mohsen, qui a rompu avec le régime pendant le soulèvement de l'année dernière. La corruption reste très répandue dans l'ensemble de cette institution. Un système de clientélisme privilégie la loyauté envers dirigeants militaires et non envers l'État. Il est de notoriété publique que certains hauts dirigeants militaires sont actifs dans les affaires et la politique. Les commandants de l'armée sont en mesure de mener des affaires douteuses, y compris la contrebande de carburant subventionné; ils gonflent le nombre des employés du service public et empochent l'excédent de revenu de postes fantômes. Le Président Mansour a pris des mesures initiales courageuses en vue de réformer l'armée. Cependant, la tâche redoutable consistant à intégrer l'armée et les forces de sécurité sous un seul commandement demeurera un défi sérieux au cours de la transition et exigera une réforme institutionnelle systémique.

L'autorité de l'État est restée limitée dans certaines parties du pays. Les affrontements entre les Houthis et les salafistes et les groupes tribaux associés au parti Isiah ont fait des dizaines de morts dans le Nord. Le pays reste inondé d'armes, et de nouvelles livraisons seraient en voie d'arriver.

Le terrorisme reste une menace sérieuse. En juin, les forces gouvernementales sous la direction du Président Mansour ont pu déloger des éléments d'Al-Qaida dans les zones qui étaient tombées sous son contrôle. Mais en conséquence, Al-Qaida dans la péninsule arabique à abandonné les terrains découverts, s'est dispersé et a infiltré les grandes villes. La série continue d'attaques terroristes contre des cibles gouvernementales à Sanaa est la preuve de cette évolution de la situation, y compris le meurtre odieux la semaine dernière d'un attaché militaire saoudien.

En termes de gouvernance, un an après la transition, il est clair que la lune de miel est terminée. Les Yéménites attendent désormais du Gouvernement qu'il assure une meilleure sécurité à la nation et des services sociaux de base. Toutefois, les gouvernements de coalition sont souvent le produit de relations malheureuses et sont liés dans des partenariats contre nature. Dans ce cas précis, la méfiance entre les deux principaux blocs politiques qui constituent le Gouvernement d'unité nationale ne s'est jamais dissipée et reste profondément ancrée. Les différends à propos des nominations dans la fonction publique ne sont qu'un exemple des questions qui polarisent les deux camps : le Congrès général populaire estime que l'on cherche injustement à l'éliminer, tandis que l'ancien parti d'opposition, qui est maintenant au Gouvernement, se plaint d'être insuffisamment représenté et reste résolu à obtenir des postes clefs.

Alors que les deux parties se sont engagées à participer à un Gouvernement d'unité nationale, leur guerre se poursuit dans les médias. La couverture partisane par des organes de presse appartenant à chaque camp continue d'enflammer des relations déjà acrimonieuses. L'ancien Président Saleh reste actif à la tête du Congrès général populaire – et fait souvent

office de chef de file de l'opposition, diabolisant le Gouvernement d'unité nationale – bien qu'il soit composé pour moitié par son propre parti et ses alliés. Ce que les politiciens ne parviennent pas à comprendre, c'est que le paysage politique évolue, et les perspectives de changement d'alliances abondent. Ils continuent de voir une situation enfermée dans le passé et dans des alliances statiques, au lieu d'envisager de nouveaux réalignements.

Les troubles dans le Sud ont leur origine dans la marginalisation et la discrimination que les sudistes subissent depuis la réunification, y compris leur manque d'accès aux ressources et aux opportunités. Des griefs de longue date ont donné à beaucoup d'habitants du Sud le sentiment d'être exclus. Depuis 2007, les sudistes se sont mobilisés pour exiger l'égalité d'accès à l'emploi et aux services publics, une réforme agraire et un degré d'autonomie locale. Ce mouvement, connu sous le nom Hiraak, a commencé comme un mouvement fondé sur les droits qui exige l'égalité en vertu de l'état de droit. Des années de promesses vides ont aggravé les ressentiments et radicalisé certains membres du mouvement, les poussant vers un programme maximaliste de constitution d'un État séparé.

Lors de mes contacts avec les dirigeants de Hiraak à Aden et au Caire, j'ai expliqué que le dialogue national était l'occasion d'aborder la question du Sud par la voie de dialogue et du compromis et conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Je les ai exhortés à renoncer à la violence et à participer au processus sans conditions préalables. J'ai également engagé instamment le Gouvernement à prendre des mesures de confiance pour répondre aux doléances des habitants du Sud – de ceux qui ont été injustement congédiés de la fonction publique et de l'armée au lendemain de la guerre de 1994, ainsi que de ceux dont les terres et autres biens ont été confisqués. Des progrès concrets sur ces questions favoriseraient l'instauration d'un climat propice au lancement constructif du dialogue national.

La situation humanitaire au Yémen reste très grave. Nos collègues humanitaires nous disent que près de la moitié de la population du Yémen souffre d'insécurité alimentaire, et un nombre alarmant de personnes sont au bord de la famine. Un quart de million d'enfants souffrent de malnutrition grave et leur vie est en danger en l'absence d'interventions nutritionnelles appropriées. Plus de la moitié de la population n'a pas accès à une eau salubre, et les soins de santé de base restent un rêve impossible pour près d'un quart d'entre elle. Bien qu'il ait des difficultés à fournir des services de base, le Yémen est néanmoins l'un des pays d'accueil des plus généreux pour les réfugiés – ils sont plus de 230 000 – et pour les 500 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays. Le Plan humanitaire d'urgence du Yémen pour 2012, qui nécessite 585 millions de dollars, n'est financé qu'à hauteur de 57 %. Cela laisse un déficit de financement de plus de 250 millions de dollars.

Sur le plan économique, il y a des signes modestes de progrès. L'inflation est en baisse et le déclin de l'activité économique marque un ralentissement. Le taux de change, qui a fluctué au cours de 2011, s'est stabilisé et a atteint les mêmes niveaux qu'avant la crise. La dynamique de la transition et du relèvement au Yémen doit bénéficier d'un appui énergique de la communauté internationale, en particulier de ses partenaires régionaux. Lors de réunions tenues à Riyad et à New York, les partenaires du Yémen ont confirmé leur engagement à fournir plus de 7,5 milliards pour aider au redressement économique du pays. L'engagement continu des partenaires de développement du Yémen, avec la mise en place d'un nouvel organe de coordination intra-gouvernementale chargé de soutenir la réalisation des engagements, permettra de canaliser les fonds de manière efficace afin que les Yéménites puissent commencer à voir une amélioration dans leur vie quotidienne.

Le prochain dialogue national sera l'occasion pour les Yéménites de bâtir un avenir qui réponde aux aspirations de tous. À cet égard, le comité préparatoire du dialogue national, en tant qu'organe sans exclusive, pourrait être le creuset du nouveau Yémen. Mon équipe et moi-même avons passé de nombreuses journées et de longues heures à travailler avec ce Comité. Il était très stimulant de constater que les jeunes, les femmes, les représentants de la société civile, les partis politiques, et les représentants du Sud et des Houthis participent de manière constructive aux travaux de ce Comité. En effet, la diversité de la composition du Comité et ses délibérations – souvent menées dans un esprit positif grâce au véritable engagement des participants – leur a permis de prendre des décisions sur la base du consensus et du compromis.

Il y a quelques jours, le Comité s'est retrouvé dans une impasse au sujet de la question de la représentation et de l'attribution de sièges à la Conférence. À sa demande, j'ai proposé des idées en vue de permettre au processus de dialogue national d'avancer, tout en insistant sur le fait qu'il n'existe pas de formule parfaite pouvant

satisfaire toutes les parties prenantes. Je suis heureux d'observer qu'avec le règlement de ce dernier désaccord, les longues heures et les nombreux efforts déployés par le Comité donnent des résultats. Ces efforts aboutiront bientôt à un rapport final et à d'autres éléments qui finaliseront les règles et la structure de la Conférence. En totale conformité avec les normes de l'ONU, nous avons réussi à appuyer les requêtes de groupes locaux de femmes pour que les femmes représentent au moins 30 % des participants au dialogue national.

Nous continuons d'appuyer activement les préparatifs du dialogue national au moyen d'un premier financement versé par le Fonds pour la consolidation de la paix. Nous avons maintenant établi un fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour canaliser l'appui international à ce processus de manière coordonnée et nous encourageons tous les donateurs à verser des contributions, pour s'assurer qu'une conférence efficace sur le dialogue national soit lancée en temps voulu. Nous continuerons de fournir une assistance durant la période de rédaction de la constitution et l'organisation des élections.

Je suis heureux d'annoncer qu'une nouvelle commission électorale a été créée par décret présidentiel. Afin de respecter les délais fixés pour la transition, il est essentiel que la nouvelle commission concentre ses efforts sur l'élaboration d'une nouvelle liste électorale. La route vers de nouvelles élections risque d'être longue et difficile.

Pour que le pays aille de l'avant, il est essentiel de véritablement reconnaître les injustices passées et de prendre des mesures pour panser les blessures anciennes. Les Yéménites sont nombreux à penser que la transition restera en suspens en l'absence d'efforts de réconciliation, y compris le rétablissement des droits des victimes ou leur indemnisation, ainsi que des garanties pour éviter que les injustices ne se répètent et mettre fin à l'impunité. Gardant ces objectifs à l'esprit, nous espérons qu'un projet d'amendement à la loi sur la justice transitionnelle et la réconciliation nationale sera adopté par consensus.

La transition est toujours menacée par ceux qui n'ont toujours pas compris que le changement devait avoir lieu maintenant. Les fauteurs de troubles de toutes sortes n'ont pas renoncé. Ils entendent entraver le processus de transition et tirer profit de l'instabilité. Ces derniers jours, les Yéménites se sont à nouveau retrouvés dans le noir, sans électricité. Les oléoducs et gazoducs sont toujours la cible d'attaques qui entraînent des pertes de centaines de millions de dollars pour le Trésor public. De nombreux Yéménites attendent du Conseil de sécurité qu'il surveille de près les actions des saboteurs et leur demande des comptes.

Nous continuerons de travailler en coopération étroite avec les membres du Conseil de sécurité, les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux et, en particulier, avec le milieu diplomatique actif de Sanaa. Nous comptons sur le consensus soutenu du Conseil de sécurité, qui a joué un rôle décisif à l'appui d'une transition pacifique au Yémen, pour faciliter ce processus et faire en sorte que les délais convenus soient respectés.

Nous sommes tous déterminés à continuer d'appuyer une transition unique en son genre dans la région, une transition axée sur une feuille de route claire. Cette transition est très largement approuvée par la population. Cette transition rend possible la participation effective de tous – hommes, femmes et jeunes. Ce processus de transition offre également une réelle possibilité de développer le potentiel que nous observons tous au Yémen. Pourtant, même si des problèmes considérables se posent, je suis convaincu que le Yémen peut devenir un pays prospère, stable et gouverné en conformité avec la véritable volonté et les aspirations de toute la population.

Les changements dans la région s'accompagnent trop souvent de sacrifices inutiles, et que nous ne pouvons ignorer. Les Yéménites nous ont toutefois montré que l'époque où les armes étaient un moyen de répondre aux aspirations légitimes des citoyens est révolue et qu'une transformation pacifique peut naître des cendres du conflit. Comme l'a fait observer le Secrétaire général lors de la visite qu'il a effectuée dans le pays il y a deux semaines, les Yéménites – hommes et femmes – ont choisi de s'armer des principes de la sagesse, du respect mutuel et du dialogue pacifique et ont ainsi évité l'abîme d'une guerre civile. Nous devons continuer de travailler ensemble pour appuyer la transformation en profondeur que connaît actuellement le pays.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M Benomar de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je saisis tout d'abord cette occasion pour féliciter le Président et la délégation marocaine de leur accession à la présidence du Conseil pour le mois

de décembre. Je tiens aussi à remercier sincèrement l'Ambassadeur Hardeep Singh Puri et sa délégation pour la manière remarquable avec laquelle l'Inde a conduit les travaux du Conseil durant le mois de novembre, qui fut chargé. Je remercie aussi tout particulièrement le Conseiller spécial, M. Jamal Benomar, de son exposé, de ses efforts remarquables et de son dévouement constant depuis sa nomination à ce poste.

Beaucoup a été fait au Yémen depuis la signature, le 23 novembre 2011, de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe. L'attention de la communauté internationale, démontrée par la visite du Secrétaire général le mois dernier, et les efforts inlassables déployés par M. Benomar portent leurs fruits. Les prochaines étapes décisives doivent s'appuyer sur les réformes du Gouvernement yéménite et faire en sorte que ces changements soient permanents et garantissent les droits fondamentaux de la population à la liberté et à la démocratie.

Le défi que le Yémen doit relever dans l'immédiat consiste à ouvrir une Conférence de dialogue national qui soit transparente et sans exclusive. Le Royaume-Uni se félicite de l'annonce faite le 13 novembre par le Président Mansour au sujet du lancement imminent de la Conférence de dialogue national et de l'attribution de sièges aux participants. La difficulté se situe maintenant à trois niveaux : premièrement, il faut veiller à ce que ce dialogue national commence cette année; deuxièmement, ce dialogue doit tenir compte de tous les problèmes majeurs rencontrés au Yémen; et, troisièmement, il doit représenter les femmes, les jeunes et tous les partis politiques. Les résultats obtenus doivent profiter au plus grand nombre, et pas seulement à quelques-uns. Tous ceux qui veulent participer à la construction de l'avenir du Yémen doivent le faire dans le cadre de la Conférence de dialogue national.

La nomination d'une nouvelle Commission électorale et les préparatifs ultérieurs du référendum sur la Constitution et des élections de 2014 sont autant d'éléments essentiels du processus de transition. Il faut mettre à jour sans tarder la liste électorale. Il existe un véritable risque que le Gouvernement yéménite ne soit pas prêt pour l'organisation d'un référendum l'automne prochain, ce qui pourrait retarder la tenue d' élections générales au début de 2014. Un tel cas de figure aurait des implications graves pour la transition politique.

Le Président Mansour a mené une campagne militaire réussie dans le sud du Yémen, au cours laquelle une grande partie du territoire perdu a été repris à Al-Qaida. Malgré ces succès, le nombre d'attaques contre le personnel militaire et politique augmente de manière inquiétante. Le Royaume-Uni condamne ces actes lâches dont les Yéménites ordinaires subissent inévitablement les conséquences. Les responsables de ces actes doivent être recherchés et traduits en justice.

Certains individus que M. Benomar qualifie de « fauteurs de troubles » continuent de mener des actions négatives et d'utiliser une rhétorique incendiaire. Ils souhaitent faire dérailler la transition politique et refuser au peuple yéménite ce à quoi il a droit : le changement, la stabilité et un avenir prospère. Le Royaume-Uni rappelle à ceux qui sont déterminés à perturber la transition pacifique que le Conseil n'hésitera pas à mettre en œuvre des mesures, en vertu de l'Article 41 de la Charte, pour veiller à ce que la transition se déroule comme prévu, comme il est indiqué dans la résolution 2051 (2012). Le peuple yéménite n'exige rien de moins.

L'appel humanitaire lancé par les des Nations Unies pour 2013 estime que plus de 12 millions de Yéménites – environ la moitié de la population – ont un besoin criant d'assistance. Il est essentiel que la communauté internationale apporte un soutien accru. Le Gouvernement britannique a récemment lancé un programme de nutrition d'un montant de 56 millions de dollars et un programme de sécurité alimentaire d'un montant de 13 millions de dollars pour venir en aide à 2 millions de Yéménites. En septembre, le Gouvernement yéménite a reçu un appui politique et financier international important suite à la conférence des donateurs de Riyad et à la réunion des Amis du Yémen tenue ici à New York. Ceci montre que les efforts déployés jusqu'à présent par le Président Mansour bénéficient du ferme appui de la communauté internationale. Le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, en tant que coprésident, a conclu la réunion ministérielle des Amis du Yémen ici à New York en affirmant que le défi est désormais de traduire ces promesses dans la réalité et de veiller à leur mise en œuvre rapide et efficace sur le terrain au Yémen pour que ces promesses de dons changent rapidement la donne pour le peuple yéménite. Cela demeure une tâche urgente.

Pour terminer, je tiens à me faire l'écho de ce qu'a dit le Conseiller spécial au sujet des grands progrès qui ont été accomplis au Yémen au cours de l'année écoulée. Nous sommes passés d'une situation marquée par de vives divisions, une impasse politique, des troubles et des affrontements armés quotidiens à une situation où le processus de dialogue et de transition suit son cours. Des

obstacles formidables demeurent, et le Conseiller spécial a eu raison de les souligner. Le Conseil doit s'y intéresser de très près. Mais ils ne doivent pas pour autant cacher les progrès qui ont été accomplis. Le Yémen a démontré l'utilité du Conseil de sécurité lorsqu'il s'emploie de manière active à prévenir les conflits et appuie d'une seule voix l'action efficace menée par le Secrétaire général dans le cadre de ses bons offices, notamment en adoptant la résolution 2051 (2012) qui a apporté un soutien ferme au processus de transition et a clairement indiqué que le Conseil était prêt à envisager de nouvelles mesures au cas où des actions visant à porter atteinte à la transition politique persisteraient.

Grâce à l'ardeur au travail, à la détermination et à la persévérance du Président Mansour et de son gouvernement d'unité nationale, avec le soutien de l'ONU, des Amis du Yémen et de la communauté internationale, un avenir plus positif est désormais à la portée de générations de Yéménites.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens d'emblée, Monsieur le Président, à féliciter le Maroc de son accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Je suis convaincu que sous votre direction, nos travaux seront très productifs ce mois. Je tiens également à saisir cette occasion pour remercier et féliciter l'Ambassadeur Hardeep Singh Puri, Représentant permanent de l'Inde, et son équipe, du travail remarquable accompli pendant la présidence de l'Inde au mois de novembre. Je tiens à remercier le Conseiller spécial, M. Benomar, de son exposé.

Il y a plus d'un an, les parties au Yémen, grâce au dialogue et à la concertation, ont réussi à signer l'initiative du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et son mécanisme de mise en œuvre. Il s'agit d'un processus de transition politique qui est complètement dirigé par le peuple yéménite. Compte tenu de la situation politique et humanitaire et de l'état de la sécurité et du développement du Yémen et dans le plein respect de la volonté du Gouvernement et du peuple yéménites, le Conseil de sécurité a adopté plusieurs déclarations présidentielles sur la situation dans le pays, ainsi que les résolutions 2014 (2012) et 2051 (2012).

Le processus de transition politique au Yémen a progressé, et le peuple applique avec soin les résolutions pertinentes du Conseil, l'initiative du CCG et son mécanisme de mise en œuvre. Une commission suprême des élections et des référendums a été créée, et une Conférence de dialogue national se tiendra bientôt. Le Gouvernement yéménite a élaboré une stratégie nationale et un plan de développement transitoire définissant les mesures à prendre pour le développement futur. La Chine s'en félicite.

Néanmoins, le développement du Yémen se heurte encore à de nombreux obstacles. Pour ce qui est des mesures à prendre pour gérer la prochaine étape, je voudrais faire les quatre propositions suivantes.

Premièrement, il faut appuyer les efforts déployés par le Yémen pour faire respecter la paix et faire avancer le processus politique. Le peuple yéménite doit continuer d'être à la tête de ce processus. La communauté internationale devrait respecter pleinement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen, ainsi que le droit du peuple yéménite à choisir son propre modèle de développement. La Chine appuie la mise en œuvre, par les diverses parties au Yémen, de l'initiative du CCG et son mécanisme de mise en œuvre, conformément à la résolution pertinente, ainsi que le règlement de leurs différends par le dialogue et la concertation. Elle appuie également le lancement en temps voulu de la Conférence de dialogue national.

Deuxièmement, nous devons appuyer les efforts déployés par le Yémen pour maintenir la sécurité et la stabilité de l'État. La communauté internationale doit continuer d'aider le Gouvernement à renforcer ses capacités dans le secteur de la sécurité, à se prémunir contre le terrorisme et à empêcher sa propagation et à protéger la sécurité de l'État et son intégrité territoriale. La communauté internationale doit davantage travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement, adopter une approche générale dans le cadre de sa lutte contre les menaces à la sécurité du Yémen et l'aider à éliminer les conditions propices à la propagation du terrorisme afin d'instaurer la stabilité et la sécurité à long terme.

Troisièmement, nous devons aider le Yémen à accélérer sa reconstruction économique et sociale. La communauté internationale doit honorer ses engagements en matière d'aide en faveur du Yémen, l'aider à surmonter les graves problèmes auxquels se heurte son développement économique et social, et à répondre à ses besoins humanitaires. Des progrès notables dans la reconstruction sociale et économique du Yémen devraient contribuer à l'aboutissement sans heurts du processus politique.

Quatrièmement, nous devons continuer d'appuyer les bons offices du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et de son Conseiller spécial, M. Benomar. La Chine se félicite du rôle important que continue de jouer le CCG

dans la recherche d'un règlement approprié à cette situation. La communauté internationale peut aider à coordonner l'aide et l'appui apportés au Gouvernement yéménite grâce aux Amis du Yémen.

Le Gouvernement chinois a toujours appuyé les efforts du Gouvernement yéménite visant à promouvoir des réformes nationales politique, économique et sociale. Au fil des années, nous avons appuyé, dans la limite de nos capacités, les efforts de développement économique et social déployés par le Yémen pour améliorer les conditions de vie de son peuple. Cette assistance a été utilisée dans des programmes de développement économique et social, pour améliorer la situation humanitaire et aider le Gouvernement et le peuple à surmonter leurs difficultés. La Chine continuera d'aider autant que possible le Yémen par divers moyens et de travailler avec le reste de la communauté internationale pour que des efforts positifs soient faits pour aider le Yémen à avancer dans son processus de transition politique et sa reconstruction économique afin d'instaurer la stabilité et de favoriser le développement à long terme.

M. Laher (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre. Vous pouvez compter sur notre plein appui. Nous félicitons également la présidence indienne de l'excellente façon dont elle a dirigé les travaux du Conseil pendant un mois de novembre très chargé.

L'Afrique du Sud remercie le Conseiller spécial du Secrétaire général, M. Jamal Benomar, de son exposé au Conseil aujourd'hui. Nous saluons une nouvelle fois ses efforts et l'encourageons à continuer de travailler avec les parties en vue de la pleine application de l'Accord sur la transition politique. Nous nous félicitons plus particulièrement des progrès réalisés dans les préparatifs de la Conférence de dialogue national, qui devait reprendre à la mi-novembre. Les efforts de M. Benomar et de son équipe pour appuyer les préparatifs de la conférence par les parties prenantes yéménites sont louables. Nous apprécions également les efforts déployés pour veiller à ce que le dialogue national soit aussi ouvert que possible afin de prévenir une opposition éventuelle de ceux qui seraient mécontents d'être laissés à l'écart du processus.

Le mois dernier a été marqué par le premier anniversaire de la signature de l'Accord historique sur la transition politique par les parties yéménites en novembre 2011. La signature de cet Accord a ouvert la voie à une évolution pour les Yéménites grâce à un transfert pacifique des pouvoirs, à des élections, à un dialogue national et à des réformes constitutionnelles. Nous regrettons que la Conférence de dialogue national n'ait pas pu reprendre en novembre, comme prévu à l'origine, du fait des tendances sécessionnistes dans le sud, qui ont continué d'entraver la progression du processus de transition nationale. Cependant, nous nous félicitons que les parties soient parvenues à un accord sur la répartition des sièges durant la prochaine conférence. Cette importante conférence doit être convoquée le plus tôt possible afin de jeter les bases d'un nouvel ordre politique au Yémen.

Nous accueillons également avec satisfaction la promulgation d'un décret présidentiel portant création de la Commission suprême des élections et des référendums, qui jouera un rôle important dans les préparatifs des élections présidentielle et parlementaires prévues en 2014.

Les tensions persistantes entre les partis politiques pourraient faire dérailler le processus de transition. Nous demandons instamment à tous les acteurs yéménites de renoncer à leurs positions politiques étroites et de se concentrer sur l'objectif global, à savoir l'unité et la stabilité du pays. Nous encourageons les autorités yéménites à intensifier leurs efforts en faveur de la réunification et la réconciliation de la population afin de panser toutes les plaies et de créer un avenir nouveau exempt de toute rancune et du poids des factions. Toutes les parties prenantes, en particulier les jeunes, devraient participer à ce processus.

La visite effectuée récemment par le Secrétaire général au Yémen a été un événement important, reflétant l'appui de l'ONU au peuple yéménite au moment où celui-ci en a besoin. Pour reprendre ce qu'a dit le Secrétaire général : « C'est un processus qui doit être irréversible : nous ne devons pas revenir en arrière ».

Le Président Saleh et ses alliés devraient être condamnés pour le rôle destructeur qu'ils continuent de jouer dans la vie politique yéménite. Les activités contreproductives doivent être découragées, et les responsables d'actes d'agression doivent être mis en garde. Le nombre croissant d'activités terroristes dans le pays est profondément préoccupant. Nous sommes en particulier vivement préoccupés par la présence et l'expansion d'Al-Qaida, en particulier dans le sud. Il est important que la communauté internationale aide les autorités yéménites à lutter contre cette menace, qui

risque de se propager dans l'ensemble de la région si rien n'est fait pour la contenir.

La détérioration de la situation socioéconomique et humanitaire au Yémen demeure un motif de préoccupation. Nous appelons la communauté internationale à fournir d'urgence un appui pour apaiser cette situation. À cet égard, nous prenons note avec satisfaction des réunions des Amis du Yémen qui continuent d'offrir une occasion de promettre un appui important au processus de transition.

Le Yémen est très différent aujourd'hui de ce qu'il était il y a un an. Des progrès considérables ont été accomplis dans les efforts pour mener le pays vers la démocratie et la stabilité. Il convient de noter que le succès de la médiation au Yémen est en grande partie le fruit d'une coopération positive entre l'ONU en général, et le Conseil de sécurité en particulier, des organisations régionales et d'autres acteurs internationaux. Plus particulièrement, le Conseil de sécurité, qui est divisé sur de nombreux problèmes critiques, s'est exprimé d'une voix et a coopéré avec les organisations régionales, la principale étant le Conseil de coopération du Golfe. Cela montre qu'en travaillant ensemble, nous pouvons être plus efficaces.

Enfin, nous appuyons l'idée d'une visite du Conseil, et nous encourageons les membres du Conseil à se rendre au Yémen au moment opportun. Nous estimons qu'une visite au Yémen renforcerait les efforts du Président Mansour et permettrait de venir à bout de certains blocages dans le cadre du processus de transition. Une visite montrerait également aux Yéménites que le Conseil les accompagne dans leur transition vers une nouvelle phase de l'histoire de leur pays.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je m'associe aux autres orateurs pour vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de décembre, et je remercie l'Ambassadeur Puri et son équipe d'avoir dirigé les travaux du Conseil le mois dernier. Je remercie également le Conseiller spécial, M. Benomar, de son exposé. Nous apprécions les efforts acharnés qu'il déploie pour appuyer le dialogue national et le processus global de transition au Yémen.

Je vais aujourd'hui axer mon intervention sur trois points. Premièrement, les États-Unis demeurent déterminés à collaborer avec le Président Mansour, le peuple yéménite et la communauté internationale pour appuyer un dialogue national fructueux. Deuxièmement, la communauté internationale doit s'efforcer de concrétiser les promesses récentes des Amis du Yémen en fournissant une aide concrète par le biais de l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle. Troisièmement, nous devons continuer de nous opposer à ceux qui cherchent à entraver la marche du Yémen.

Le 23 novembre, nous avons célébré le premier anniversaire de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et de son mécanisme de mise en œuvre, qui a permis de jeter les bases de la transition politique au Yémen. Pour atteindre les objectifs fixés il y a un an, le Président Hadi Mansour et le peuple yéménite doivent aller de l'avant dans l'établissement d'un dialogue national ouvert, transparent et opportun afin de bâtir un consensus sur les aspects fondamentaux de l'avenir du Yémen, notamment la structure du Gouvernement et la réforme constitutionnelle.

Nous nous félicitons de l'annonce récente relative à la progression de la composition du dialogue national, et nous attendons avec impatience que nous soient communiqués davantage de détails ainsi que la date à laquelle le dialogue commencera. Nous saluons par ailleurs les efforts que déploient le Comité préparatoire et le Conseiller spécial pour faire en sorte que des représentants de tous les éléments de la société yéménite, y compris des partis politiques, des mouvements du sud, des Houthis, des femmes et des jeunes participent au dialogue. Les contacts avec le Conseiller spécial Benomar et l'appui de celui-ci continueront de revêtir de l'importance alors que le Yémen détourne son attention des préparatifs du dialogue pour la porter sur les questions de fond relatives à la réforme.

Au-delà du dialogue national, nous devons également envisager plusieurs autres questions qui sont importantes pour garantir le succès de la transition politique. Nous nous félicitons de l'adoption le 29 novembre par le Président Mansour d'un décret portant création de la nouvelle Commission suprême des élections et des référendums. Nous espérons que la Commission sera habilitée à mettre à jour les listes électorales et à prendre d'autres mesures nécessaires avant la tenue du référendum constitutionnel en 2013 et de l'élection présidentielle en février 2014.

D'un autre côté, le fait de mettre l'accent sur la justice transitionnelle permettrait de promouvoir l'application du principe de responsabilité, l'état de droit et la réconciliation, ce qui favoriserait le renforcement de la stabilité au Yémen. Nous attendons avec intérêt que

nous soient communiquées davantage d'informations concernant les progrès accomplis dans ces domaines.

Près de la moitié de la population yéménite n'ayant pas accès à une alimentation équilibrée et aux services de base, l'assistance humanitaire demeure cruciale pour rétablir la stabilité. En septembre, les Amis du Yémen ont annoncé une contribution de plus de 7 milliards de dollars pour renforcer la transition en cours et répondre aux besoins fondamentaux du Yémen. Nous saluons la générosité de nos partenaires internationaux et les prions d'honorer leurs promesses pour favoriser la réalisation des priorités définies par le Gouvernement yéménite dans l'Accord-cadre de responsabilité mutuelle. Nous invitons aussi instamment les donateurs à verser des contributions au plan d'intervention humanitaire de l'ONU, qui, comme nous l'avons entendu tout à l'heure, n'est financé qu'à hauteur de 57 %, et à répondre à l'appel pour 2013 attendu dans le courant du présent mois. Pour leur part, les États-Unis ont multiplié par plus de deux l'aide financière qu'ils versent au Yémen, dont plus de 117 millions de dollars ont été consacrés à l'aide humanitaire durant l'exercice budgétaire 2012.

Si l'aide humanitaire est essentielle à court terme, il ne peut y avoir de stabilité durable au Yémen en l'absence de progrès économique. Les États-Unis ont établi un partenariat avec le Gouvernement, le secteur privé et la société civile yéménites afin de promouvoir le développement durable à long terme, de relancer l'activité économique et la réforme et de renforcer les possibilités d'investissement.

Notre ambassadeur au Yémen a récemment amené aux États-Unis, dans le cadre d'une mission commerciale, des chefs d'entreprises yéménites qui ont pu rencontrer des dirigeants d'entreprises et d'organisations dans tout le pays pour étudier les possibilités de coopération dans des domaines tels que les énergies renouvelables et les ressources en eau. Nous avons également établi des partenariats avec des ministères yéménites en vue de développer les services essentiels, d'améliorer l'efficacité, de lutter contre la corruption et d'accroître la transparence. Les progrès dans ces domaines pourraient grandement contribuer à consolider la transition au Yémen.

La communauté internationale doit également rester déterminée à lutter contre les extrémistes violents et tous ceux qui tentent de bloquer le progrès au Yémen. Les attaques visant des représentants du Gouvernement et d'autres civils sont injustifiables, et nous condamnons ces actes de terrorisme dans les termes les plus vifs.

Nous saluons également l'énorme sacrifice personnel et l'engagement de l'armée et de la police yéménites, qui ont aidé à repousser ceux qui essaient d'utiliser la violence comme moyen de bloquer tout changement positif.

Nous appuyons fermement les décrets pris, conformément aux dispositions du mécanisme de mise en œuvre du CCG, par le Président Mansour pour restructurer les institutions militaires et de sécurité yéménites, ce qu'avait aussi demandé le Conseil de sécurité dans la résolution 2051 (2012).

Nous appelons tous les Yéménites à montrer qu'ils feront passer les intérêts nationaux du pays avant leurs intérêts étroits et respecteront la lettre et l'esprit de l'accord conclu dans le cadre de l'initiative du CCG.

En mai 2012, le Président Obama a signé une ordonnance autorisant les États-Unis à prendre des mesures contre ceux qui cherchent à saboter la transition. Peu de temps après, la résolution 2051 (2012) a confirmé que le Conseil de sécurité était disposé à envisager de nouvelles mesures en vertu de l'Article 41 de la Charte des Nations Unies pour les mêmes raisons. Nous continuerons de suivre de près toutes les tentatives de remettre en cause le Gouvernement d'unité nationale et la transition politique, et nous sommes prêts à envisager de nouvelles initiatives, s'il y a lieu.

L'année dernière, des centaines de milliers de Yéménites, hommes et femmes, sont descendus dans la rue pour demander courageusement des réformes. Leur courage a enclenché une transition historique. Les États-Unis sont déterminés à tout mettre en œuvre pour continuer d'appuyer ces aspirations à un Yémen démocratique, stable et prospère.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous adresser mes félicitations et mes meilleurs vœux de succès à l'occasion de votre mandat pour le mois en cours. Sachez, Monsieur le Président, que vous pouvez compter sur notre plein appui. Je félicite aussi très chaleureusement l'Ambassadeur Puri et son équipe de l'efficacité remarquable avec laquelle ils ont mené nos travaux pendant le mois dernier, qui s'est avéré très chargé. Je remercie par ailleurs l'ONU en général de nous accueillir aujourd'hui avec une température toute yéménite, qui je pense est tout à fait appropriée pour notre débat.

Je tiens à remercier M. Benomar de son exposé et plus particulièrement de son engagement et des efforts

continus qu'ils déploient à l'appui de la transition démocratique au Yémen. Il nous a présenté un aperçu très complet, fidèle et précis de la situation, ainsi que des progrès accomplis et des difficultés restantes.

Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général, qui continue à exercer ses bons offices. Nous nous félicitons de sa visite récente au Yémen à l'occasion du premier anniversaire de la signature historique de l'Accord sur la transition, et nous nous associons pleinement aux éloges et aux encouragements qu'il a adressés au peuple yéménite.

De fait, sous la direction avisée du Président Mansour, le Yémen a parcouru un long chemin au cours de l'année écoulée, et ce, malgré les nombreuses difficultés qu'il a rencontrées. Le processus de transition se déroule dans l'ensemble comme prévu et plusieurs objectifs importants ont été atteints, le dernier en date étant l'accord sur la répartition des sièges de la Conférence de dialogue national et la création de la Commission suprême pour les élections et les référendums.

Nous saluons chaleureusement ces évolutions tant attendues et nous attendons avec intérêt le lancement rapide de la Conférence de dialogue national qui permettra d'instaurer un processus participatif, représentatif, transparent et utile, auquel participeront véritablement toutes les régions du pays et tous les groupes et composantes de la société yéménite, notamment les femmes et les jeunes.

Malgré les multiples progrès accomplis, les défis demeurent nombreux. Des actes odieux de terrorisme continuent de faire des victimes et de détruire les infrastructures publiques et économiques. Le Portugal condamne catégoriquement ces actes criminels et injustifiables, quels qu'en soient les motifs, le lieu, le moment ou les auteurs, et nous appuyons pleinement les efforts déployés par le Yémen pour lutter contre le terrorisme.

Bien que le calme soit revenu dans de nombreuses régions du pays, la situation en matière de sécurité demeure une source de préoccupation. Nous saluons les progrès accomplis par le Comité chargé des affaires militaires et encourageons des mesures supplémentaires pour mener à bien la restructuration des forces armées et des forces de sécurité regroupées dans le cadre d'une structure unifiée et professionnelle, ce qui est indispensable pour garantir l'autorité de l'État et la primauté du droit dans tout le pays.

En outre, il reste nécessaire de s'attaquer dans les plus brefs délais aux problèmes économiques et humanitaires, même s'il y a eu quelques améliorations, comme nous l'a expliqué M. Benomar. Bien qu'un grand nombre de personnes soient rentrées chez elles récemment, des milliers d'autres restent déplacées, privées des services de base et sans moyen de satisfaire leurs besoins de première nécessité. Nous sommes particulièrement inquiets de voir que des centaines de milliers d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition. Les rapports faisant état d'attaques et d'occupations d'écoles qui perturbent l'éducation des enfants sont tout aussi préoccupants, et nous condamnons fermement ces agissements.

Nous saluons l'engagement pris par le Gouvernement d'unité nationale de mettre un terme à l'utilisation et au recrutement d'enfants au sein des forces armées yéménites et nous demandons à toutes les parties de cesser dans les plus brefs délais ces pratiques illégales. Nous espérons que la Conférence de dialogue national permettra de réaliser des progrès concrets dans le domaine de la justice transitionnelle. Tous les différends devront être réglés pour que la transition démocratique s'avère pacifique et durable et aboutisse. D'autre part, tous les responsables de violations des droits de l'homme et d'abus doivent répondre de leurs actes. La Conférence de dialogue national peut également s'avérer utile pour répondre aux inquiétudes de ceux qui ont pris leurs distances par rapport au processus, et préserver ainsi la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen.

En conclusion, le Yémen a beaucoup progressé, mais il lui reste de nombreux obstacles à franchir, comme l'a indiqué M. Benomar. Nous invitons tous les Yéménites à faire fond sur les progrès de l'année écoulée et à mener à bien la phase suivante du processus de transition, durant laquelle plusieurs objectifs importants devront être atteints. Parmi ceux-ci figurent premièrement, la tenue d'une conférence de dialogue national sans exclusive; deuxièmement, une réforme constitutionnelle et électorale pour préparer les élections générales au plus tard en février 2014; et, troisièmement, des mesures en matière de justice transitionnelle et de soutien à la réconciliation nationale.

Il ne sera pas aisé d'accomplir des progrès réguliers sur des questions si complexes et sensibles. La communauté internationale doit par conséquent continuer d'appuyer le peuple yéménite. L'ONU, et le Conseil de sécurité en particulier, doit rester vigilante et s'assurer que toutes les parties respectent les résolutions

2014 (2011) et 2051 (2012). La pleine mise en œuvre de ces résolutions est primordiale pour une transition politique pacifique, ordonnée, sans exclusive, pilotée par les Yéménites et qui réponde aux exigences et aspirations légitimes du peuple yéménite, qui réclame un changement pacifique et de véritables réformes sociales, politiques et économiques.

M. Hardeep Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre. Je vous souhaite plein succès dans la conduite des travaux du Conseil. Vous pourrez compter sur le plein appui et l'entière coopération de ma délégation. Je tiens également à remercier nos collègues de leurs aimables paroles à l'égard de la présidence indienne du Conseil du mois dernier.

Je remercie le Conseiller spécial, M. Jamal Benomar, de son exposé détaillé sur les derniers faits nouveaux au Yémen, notamment la visite récente du Secrétaire général à Sanaa pour marquer l'anniversaire de l'accord négocié par le Conseil de coopération du Golfe (CCG).

Il y a près d'un an, lorsque le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2014 (2011), le Yémen était en proie à de graves problèmes politiques, humanitaires et de sécurité. D'une part, les aspirations du peuple yéménite à la transformation démocratique et à un avenir stable et sûr étaient contrecarrées par les dissensions au sein de la classe politique. D'autre part, les groupes terroristes et extrémistes, certains liés à Al-Qaida, étaient en train d'étendre leur présence dans diverses régions du pays, particulièrement dans le sud. Enfin, des affrontements entre différentes branches de l'armée avaient entraîné la mort de plusieurs centaines de Yéménites.

Grâce à l'appui unanime de la communauté internationale, incarné par le Conseil de sécurité, les efforts du CCG ont abouti à la signature d'un accord entre les principales parties yéménites. Le fait que le pays avance d'un pas régulier dans la mise en œuvre de l'Accord sur la transition est le plus bel hommage rendu à la population yéminite et à ses dirigeants. Nous saluons le Président Mansour, dont la direction du processus de transition a énormément contribué à faire passer la situation du désespoir à l'optimisme, à l'espérance d'un Yémen stable, sûr, démocratique et prospère. Nous tenons à féliciter également le peuple yéménite de sa détermination à résoudre les problèmes actuels par l'intermédiaire d'un processus politique sans exclusive et dont il a les commandes.

L'Inde se tient aux côtés du peuple et du Gouvernement yéménites dans leur marche vers un avenir stable, sûr, prospère et démocratique. Toutefois, malgré les progrès considérables accomplis durant l'année écoulée, le Yémen continue à être confronté à de nombreux problèmes politiques, économiques, humanitaires et de sécurité.

La situation politique reste fragile. Les partis politiques et les parties prenantes régionales n'ont pas encore surmonté tous leurs différends sur les questions importantes, comme la justice transitionnelle et la réconciliation. La fragilité de la situation a aggravé la crise humanitaire qui touche près de 10 millions de Yéménites.

Al-Qaida et les groupes militants qui y sont affiliés continuent de perpétrer des attaques contre les institutions et les représentants du Gouvernement. Des milices tribales poursuivent leurs hostilités dans le nord et le sud du pays. Nous condamnons fermement tout acte terroriste et de violence commis au Yémen, et exhortons tous les groupes à déposer les armes et à rejoindre le processus politique afin de trouver des réponses à leurs sujets de plainte.

Nous appuyons en outre pleinement l'indépendance politique, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen. Nous demandons à la communauté internationale de continuer d'aider le Gouvernement yéménite à lutter contre les groupes terroristes, et à poursuivre ses efforts de stabilisation de la situation en matière de sécurité.

Nous avons constaté que le Gouvernement yéménite avait pris plusieurs mesures importantes afin de restructurer les forces armées, nommer une nouvelle commission électorale et reprendre les activités économiques. Le comité préparatoire de la Conférence de dialogue national a engagé un dialogue sérieux, sans exclusive avec toutes les parties prenantes, et est parvenu aux dernières étapes de ses travaux. Les partis politiques participent activement au dialogue afin de régler les divergences sur la législation relative à la justice transitionnelle et la réconciliation nationale. Nous espérons que la Conférence de dialogue national permettra la participation de toutes les parties prenantes, y compris les jeunes et les femmes, les insurgés du groupe armé Al-Houthi, les rebelles du sud et la société civile. Nous espérons que ces initiatives ouvriront la

voie à un référendum sur la Constitution en 2013 et à des élections début 2014, tel que prévu dans l'Accord de transition.

L'Inde entretient des relations traditionnelles avec le Yémen. Nous sommes partenaires sur les questions humanitaires, de renforcement des capacités et de développement des ressources humaines. Outre notre engagement au sein du groupe des amis du Yémen, nous serions prêts à examiner des propositions spécifiques de coopération avec le Gouvernement yéménite, notamment dans les domaines de la formation, du renforcement des capacités, de l'entreprenariat, du développement, des petites et moyennes entreprises, de l'éducation et des technologies de l'information, dans le cadre d'accords de coopération bilatérale. L'Inde a également envoyé du riz pour un montant de 2 millions de dollars, et enverra très bientôt du blé pour un même montant. Par ailleurs, l'Inde fournit également au Yémen des médicaments d'une valeur de 2 millions de dollars. Elle est disposée à proposer des crédits préférentiels pour des programmes et projets jugés prioritaires et indispensables par le Yémen dans le cadre des crédits offerts aux pays les moins avancés. L'Association de coopération régionale des pays du pourtour de l'océan Indien offre un autre cadre de coopération avec le Yémen.

Pour terminer, je voudrais rappeler que l'appui indéfectible de la communauté internationale est essentiel pour le Yémen afin de consolider les gains engrangés au cours de l'année dernière. Nous souhaitons au peuple yéménite frère de poursuivre sur la voie du progrès, de la paix et de la prospérité, et nous l'assurons du soutien de l'Inde, sachant que ce pays traverse une phase critique de son histoire.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis, à l'instar des autres orateurs, de vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que toute la délégation marocaine, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois en cours. Je puis vous assurer, vous et votre équipe, de notre plein soutien. Je voudrais aussi féliciter l'Ambassadeur Puri et son équipe de la remarquable façon dont ils ont mené les travaux en ce qui s'est avéré un mois difficile. Je remercie M. Benomar de son excellent exposé. Ce sera sans doute ma dernière intervention sur la situation au Yémen, étant donné que le mandat de mon pays au Conseil de sécurité s'achève bientôt. Je voudrais donc saisir cette occasion pour faire trois observations d'ordre général.

Premièrement, lorsque les manifestations pacifiques à Sanaa ont été réprimées par la violence au début de 2011, ma délégation a fait partie de celles qui ont demandé dès le départ que le Conseil agisse. Tous les membres n'étaient pas d'accord quant à l'urgence de la situation, mais c'était sans aucun doute la chose à faire, comme il apparaît avec du recul. En réagissant à la situation sur le terrain, nous avons clairement montré que la communauté internationale était attentive. Cela a également prouvé qu'une réaction rapide du Conseil de sécurité peut permettre d'éviter qu'un conflit ne s'aggrave. Les exposés prospectifs du Département des affaires politiques se sont également avérés très utiles à cet égard.

Deuxièmement, le Conseil, en octobre de l'année dernière, a entériné à l'unanimité l'Accord de transition du Conseil de coopération du golfe (CCG), ce qui a ouvert la voie à un processus de transition démocratique. Chacun sait que l'accord entre les membres du Conseil n'a pas été facile à obtenir. D'aucuns ont estimé qu'il s'agissait là d'une ingérence inappropriée dans les affaires internes, même si à nouveau, c'était là la meilleure chose à faire. Je suis convaincu que c'est grâce à l'aval unanime du Conseil à l'Accord de transition du CCG que la situation a pu évoluer sur le terrain. Cela contraste nettement avec la situation en Syrie, où le Conseil ne parvient toujours pas à se mettre d'accord sur des mesures concrètes.

Troisièmement, ce que fait et dit le Conseil influe sur les Yéménites, et tous ceux qui tentent de revenir en arrière en prennent dûment note. C'est la raison pour laquelle ma délégation a été l'un des auteurs de la résolution 2051 (2012), en juin dernier. Dans cette résolution, le Conseil a non seulement exprimé son plein appui au processus de transition, sous l'égide du Président Mansour, mais également averti les saboteurs éventuels des conséquences auxquelles ils devraient faire face. Le Conseil doit rester saisi de la situation au Yémen et, si nécessaire, il devra prendre les mesures qui s'imposent.

Aujourd'hui, nous pouvons reconnaître les progrès réalisés car il s'agit là d'un succès remporté en tout premier lieu par les Yéménites, et notamment les jeunes, qui se sont battus au nom de la liberté, de la démocratie et de la dignité. C'est leur lutte qui a été récompensée par l'octroi du prix Nobel de la paix à Mme Tawakkol Karman. Nous devons faire en sorte que les attentes légitimes du peuple yéménite soient satisfaites. Les progrès réalisés jusqu'ici sont loin d'être irréversibles. Nous avons déjà vu de multiples tentatives, de la part de la vieille garde de l'appareil politique et des services de

sécurité, de résister aux changements, voire de saboter le processus. La transition du Yémen nécessitera donc un appui international sans faille de la part du Conseil de sécurité et d'autres entités.

L'ONU joue un rôle clef. Le Secrétaire général et le Conseiller spécial Jamal Benomar méritent notre soutien. Leurs efforts ont également été salués par le Gouvernement et le peuple yéménites lors de leur récente visite à Sanaa. À la réunion du groupe des amis du Yémen au mois de septembre, ici à New York, la communauté internationale a également souligné sa volonté d'aider le peuple yéménite sur la voie de la démocratie.

Un dialogue national sensé, équilibré et sans exclusive est essentiel à la transition au Yémen. Les progrès sont extrêmement urgents. Nous nous félicitons de l'accord obtenu la semaine dernière par le comité de préparation sur les questions restées en suspens, grâce à l'appui de M. Benomar et de son équipe. Nous invitons tous les acteurs concernés à œuvrer de façon constructive pour que la Conférence de dialogue national puisse débuter sans tarder. Mon pays continuera d'appuyer ces efforts sur le terrain.

Pour finir, je tiens à souligner l'importante visite qu'a effectuée à Sanaa, la semaine dernière, la Représentante spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Mme Leila Zerrougui. La lutte contre le recrutement d'enfants soldats constitue un sujet de préoccupation de longue date pour mon gouvernement, y compris pendant notre mandat au Conseil. Nous nous félicitons de l'engagement pris par le Président Mansour d'interdire le recrutement d'enfants dans les forces armées régulières, et nous appelons les groupes armés à faire de même. Cela a également été demandé dans la résolution 2051 (2012). Enfin, je tiens à confirmer au peuple yéménite et à mon collègue, l'Ambassadeur Jamal Abdullah Al-Sallal, que mon pays restera un partenaire fiable du Yémen au-delà du 31 décembre.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Il est toujours extrêmement urgent de consolider nos efforts pour parvenir à un règlement au Yémen grâce à la participation active de l'Organisation des Nations Unies. Cela montre les avantages d'appliquer un modèle d'engagement global dans lequel les acteurs extérieurs suivent une politique coordonnée et envoient des signaux identiques aux parties au conflit, les empêchant d'aggraver la confrontation, tout en n'imposant pas de formules toutes faites de solution. En conséquence, le règlement de nombreuses questions inscrites à l'ordre du jour politique national devient beaucoup moins pénible.

Analysant la situation qui prévaut au Yémen, nous nous félicitons de la politique menée par les dirigeants du pays pour mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et l'accord de transition signé à Riyad le 23 novembre 2011 en faveur d'une transition pacifique du pouvoir.

Nous prenons note des efforts de Sanaa pour faire avancer le processus de transition politique, dont la principale disposition à court terme porte sur la convocation d'une Conférence de dialogue national. La Russie se tient prête à continuer d'apporter aux autorités yéménites l'assistance nécessaire pour s'acquitter de cette tâche, dans le cadre du groupe de 10 pays observateurs chargés de surveiller la mise en œuvre de l'accord intra-yéménite sur la passation pacifique du pouvoir.

Nous resserrons activement nos contacts avec les dirigeants des principales forces politiques du pays, notamment dans le sud, et nous les exhortons à montrer davantage de souplesse et de coopération. Il est indispensable que l'équilibre fragile des forces politiques en place au Yémen ne soit pas perturbé à la veille de la conférence. Pour éviter ce scénario, nous devons consolider l'appui politique et moral extérieur en faveur du processus politique en cours dans la République du Yémen, afin de le rendre irréversible. Nous nous félicitons du règlement, avec l'assistance du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Benomar, de la question des quotas de participants à ce processus clef.

À ce stade critique, les Yéménites doivent se rassembler autour du Président Mansour pour mener à bien les réformes politiques et socioéconomiques nécessaires, et, en premier lieu, pour élaborer et adopter une nouvelle constitution et organiser en 2014 des élections présidentielle et législatives conformes à cette constitution. Dans ce contexte, nous accueillons favorablement l'annonce de la signature, le mois dernier, d'un décret présidentiel établissant la Commission suprême des élections et des référendums. Aux divergences politiques au Yémen doit se substituer un travail sérieux et concerté de tous les acteurs afin de régler toutes les questions urgentes dans le pays.

Veiller à la sécurité reste une priorité majeure. Nous condamnons avec fermeté l'attentat terroriste perpétré par des inconnus à Sanaa le 28 novembre,

qui a coûté la vie à l'attaché militaire de l'Ambassade d'Arabie saoudite et à son garde du corps. Les auteurs et commanditaires de cet attentat commis par des bandits contre le personnel d'une mission diplomatique étrangère doivent rendre compte de leurs actes. L'immunité des personnels diplomatiques et consulaires doit être garantie, dans le strict respect des dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques adoptée en 1961. La tragédie de Sanaa fait une nouvelle fois la preuve manifeste d'un fait essentiel : il n'y a pas de terroristes bons ou mauvais. Quelles que soient leurs motivations, ces crimes doivent être condamnés absolument et avec la plus grande sévérité. Appliquer deux poids, deux mesures ne saurait constituer une justification.

Le Gouvernement yéménite est confronté à plusieurs difficultés : il doit notamment lutter, comme il le fait actuellement, contre Al-Qaida dans la péninsule arabique, surmonter la tragique crise humanitaire, éliminer la pauvreté et le chômage, veiller à la prestation des services de base à la population et aider les réfugiés et les personnes déplacées. Parallèlement, le Gouvernement doit rapidement mettre en œuvre tout un ensemble de réformes socioéconomiques. C'est désormais indispensable.

Les organisations régionales et la communauté internationale doivent jouer un rôle majeur dans ces efforts. Les troisième et quatrième réunions ministérielles des Amis du Yémen, qui se sont tenues à Riyad et à New York en mai et en septembre, respectivement, ont porté leurs fruits. Les textes issus de ces manifestations doivent maintenant être renforcés et intensifiés.

Nous estimons que les efforts du Conseiller spécial, M. Benomar, pour coopérer avec les forces politiques yéménites sont notables. Nous attendons avec intérêt que ce travail se poursuive avec efficacité afin de régler les questions urgentes auxquelles le Yémen reste confronté.

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (*parle en arabe*) : Pour commencer, Monsieur le Président, je voudrais féliciter la délégation marocaine pour son accession à la présidence du Conseil pour le mois de décembre. Je saisis cette occasion pour vous assurer de notre plein appui et vous présenter tous nos vœux de succès dans ce travail important.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Hardeep Singh Puri, représentant de l'Inde, ainsi que sa délégation, pour leur conduite exemplaire des travaux du Conseil le mois dernier. Je remercie également M. Benomar de son exposé.

Un année s'est écoulée depuis la signature de l' historique Accord sur la transition politique,qui a mis le Yémen sur la voie de la démocratie, et le pays a fait de très grands progrès dans cette direction. Le Gouvernement et le peuple yéménites doivent être félicités pour les progrès réalisés jusqu'ici, autant que pour leur détermination à faire avancer leur pays. Il est clair qu'il convient maintenant de consolider ce qui a été accompli et de poursuivre les efforts pour mener à bien un processus de transition politique sans exclusive, piloté par les Yémenites, répondant aux exigences et aspirations légitimes du peuple.

La tenue d'une Conférence de dialogue national sans exclusive, prévue avant la fin de l'année, conformément à la deuxième étape du processus de transition, revêt une importance particulière. La conclusion de ce dialogue est également vitale pour l'élaboration de la constitution et l'organisation des élections législatives qui doivent avoir lieu en 2014.

La communauté internationale doit apporter toute l'assistance possible au peuple yéménite pour que ces objectifs soient atteints. La visite récente du Secrétaire général au Yémen a réaffirmé l'appui international à la transition politique dans le pays.

L'Azerbaïdjan se félicite également de la tenue, à New York le 27 septembre, de la réunion ministérielle des Amis du Yémen, au cours de laquelle ont été promis des fonds supplémentaires pour appuyer le processus de transition au Yémen. Nous remercions le Conseiller spécial, M. Benomar, de ses efforts pour amener les différents groupes à rapprocher leurs points de vue et à ouvrir le dialogue. Il convient de souligner la nécessité vitale de prendre langue avec tous les groupes et forces politiques, afin qu'ils puissent exprimer ce qu'ils attendent de ce processus.

Dans ce contexte, nous saluons les récents progrès accomplis s'agissant de la détermination des quotas de partis politiques et d'autres groupes qui participeront à la Conférence de dialogue national. Toutes les forces politiques en présence au Yémen doivent être conscientes de ce que la réussite du processus de transition dépendra de la participation et de la coopération de toutes les parties prenantes dans l'application de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme

de mise en œuvre, conformément aux résolutions 2014 (2011) et 2051 (2012) du Conseil de sécurité.

La présence des groupes rebelles dans le nord du Yémen, et de groupes liés à Al-Qaida dans le sud du pays, continue de faire peser une très lourde menace sur la sécurité et la stabilité du Yémen. L'intensification des attentats-suicides contre l'armée yéménite par ces groupes, ainsi que les nouveaux affrontements qui ont éclaté entre les forces armées yéménites et les groupes liés à Al-Qaida à Abyan à la fin octobre, suscitent des préoccupations légitimes. Une fois encore, nous tenons à exprimer notre appui au Président et au Gouvernement yéménites dans leurs efforts déterminés à lutter contre les menaces terroristes.

La situation humanitaire dans le pays reste grave, bien que les récentes promesses de fonds par les donateurs aient soulagé quelque peu les difficultés économiques et sociales auxquelles est confrontée la population dans le besoin. Il convient cependant d'en faire davantage à cet égard. Le problème des personnes déplacées dans le nord du Yémen est très préoccupant et impose un lourd fardeau économique et social à l'État. Néanmoins, le nombre croissant de rapatriés dans le sud du pays est encourageant. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, il s'agit de la première baisse notable du nombre de personnes déplacées depuis mai 2011, date à laquelle des combats ont éclaté entre les troupes gouvernementales et les militants dans le sud du pays.

Pour terminer, nous tenons à renouveler le plein appui de l'Azerbaïdjan à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance politique du Yémen, et à exprimer l'espoir que les efforts obstinés des autorités yéménites et le soutien constant de la communauté internationale permettront d'obtenir les meilleurs résultats possibles, propices à une transition réussie au Yémen.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je rejoins mes homologues pour vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre. Nous sommes convaincus que votre leadership et votre efficacité imprimeront au Conseil tout le dynamisme qui vous caractérise. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur de l'Inde, M. Hardeep Singh Puri, ainsi que toute son équipe, pour la compétence et le grand sérieux avec lesquels ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Je voudrais remercier et féliciter le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Jamal Benomar, pour l'important travail qu'il a effectué dans ce pays. Nous regrettons beaucoup que la mission prévue du Conseil de sécurité au Yémen n'ait pu avoir lieu, mais nous savons que l'influence de M. Benomar et sa participation à l'intégralité du processus ont été considérables. Nous voyons que la situation a beaucoup évolué, d'après l'exposé qu'il nous a fait aujourd'hui, premier anniversaire de la signature à Riyadh en 2011 de l' accord historique sur la transition politique qui a mis un terme à la violence au Yémen et placé le pays sur la voie de la transition démocratique.

Le peuple et le Gouvernement yéménites ont agi courageusement, résolument et de façon opportune pour éviter que le pays sombre dans la guerre civile. Comme le Secrétaire général l'a dit lors de sa dernière visite à Sanaa, le processus de transformation qui a été mis en marche est irréversible. Nous soulignons le fort engagement de l'Organisation des Nations Unies et l'important rôle qu'elle joue dans les progrès enregistrés à ce jour au Yémen. Le peuple et le Gouvernement yéménites ont besoin et méritent d'être amplement appuyés dans leurs efforts visant à bâtir une société plus démocratique, plus prospère et plus participative.

À notre avis, pour que la transition démocratique en cours au Yémen sous la direction du Président Mansour et de son Gouvernement d'unité nationale repose sur de solides fondements, il faut qu'un dialogue national ouvert et participatif soit mis en place et que les résultats de ce dialogue soient incorporés dans le processus constitutionnel qui doit s'achever à la fin de 2013, et conduira à la tenue d'élections générales en février 2014.

Nous sommes donc heureux que grâce aux délibérations de la Commission préparatoire, un accord ait pu être trouvé concernant l'attribution des sièges qui restent à pourvoir à la Conférence de dialogue national. Le Conseiller spécial a proposé que 112 des 556 sièges à la Conférence soient attribués au Congrès populaire général et à ses alliés, 85 aux Houthis, 40 aux femmes et 40 aux jeunes, ce qui permettra de sortir de l'impasse actuelle qui se prolonge. Nous saluons le dévouement des parties concernées qui ont tout fait pour assurer un dialogue national efficace, élargi, constructif et participatif.

Nous accueillons avec satisfaction les informations émanant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Genève selon lesquelles de nombreuses

personnes déplacées sont en train de regagner leurs foyers dans le sud du Yémen. D'après le Haut-Commissariat, au cours des quatre derniers mois, plus de 80 000 personnes sont retournées chez elles; il en est résulté une forte réduction du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays pour la première fois depuis mai 2011. Si cette tendance se poursuit, un appui soutenu et résolu de la communauté internationale sera nécessaire – d'autant que plus de 300 000 personnes sont toujours déplacées en raison du conflit entre les forces gouvernementales yéménites et le groupe Al-Houthi, qui dure depuis près de 10 ans maintenant.

Nous ne devons ménager aucun effort pour assurer la sécurité et la stabilité au Yémen. C'est pourquoi nous nous félicitons des annonces de contributions importantes faites par divers donateurs à la réunion du 3 septembre du Groupe d'amis du Yémen à Riyadh pour appuyer la reconstruction, répondre aux besoins en infrastructures et en aide humanitaire de base et consolider la sécurité et la stabilité au Yémen. Il est essentiel aussi de s'occuper des questions d'une importance vitale que sont le dialogue national et les préparatifs des élections de 2014.

Le Yémen a subi de profonds changements depuis l'arrivée au pouvoir du Président Mansour en février dernier. Toutefois, de nombreux vestiges du passé restent en place, plus particulièrement dans l'Armée, et il faut les éliminer. Nous notons que dans le cadre du processus de centralisation du contrôle des forces armées, le Président Mansour a promulgué en août une série de décrets prévoyant que les divisions et les brigades de la Garde républicaine et la première Division blindée seront désormais placées sous son autorité.

Nous réitérons notre ferme condamnation de l'attaque terroriste du 11 septembre au cours de laquelle au moins 11 personnes ont trouvé la mort. Nous appelons tous les acteurs au Yémen à rejeter la violence sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et nous les encourageons à jouer un rôle constructif dans la mise en œuvre de l'Accord sur la transition politique.

Les attaques en cours dans le sud du Yémen qui ont fait de nombreuses victimes indiquent clairement qu'il faut avancer dans la réorganisation des forces armées étatiques. Les informations faisant état d'une large influence d'Al-Qaida sur le territoire yéménite demeurent une source de préoccupation. Nous sommes conscients de la fragilité du processus de transition. Voilà pourquoi nous appelons les autorités à prendre l'engagement irréversible de créer des institutions solides et d'établir des processus plus ouverts et plus inclusifs pour garantir la stabilité à long terme du Yémen.

Un dialogue national mené par les Yéménites eux-mêmes est essentiel pour assurer l'avenir démocratique du Yémen. Il faut que le Conseil de sécurité et la communauté internationale continuent d'exprimer d'une même voix leur appui au processus de transition sans précédent mis en place au Yémen, qui est soutenu par la majorité de la population.

M. M'Beou (Togo) : Je voudrais commencer par vous féliciter pour l'accession de votre pays, le Royaume du Maroc, à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois de décembre. En vous souhaitant beaucoup de succès, Monsieur le Président, je puis vous assurer du plein soutien de ma délégation. Je voudrais aussi féliciter l'Ambassadeur Puri pour la manière remarquable avec laquelle il a dirigé les travaux de notre Conseil au cours du mois passé. Je voudrais aussi, comme les orateurs qui m'ont précédé, remercier le Conseiller spécial pour le Yémen, M. Benomar, pour son exposé.

Mon intervention portera sur trois points : la situation aux plans politique, sécuritaire et humanitaire. Sur le plan politique, nous nous félicitons des efforts que le Gouvernement yéménite déploie pour créer un environnement politique qui repose sur des institutions démocratiques. À cet égard, le Togo salue particulièrement la promulgation d'un décret du Président Mansour, qui met en place une Commission suprême des élections et des consultations référendaires, signé le 29 novembre dernier. La mise en place de cette Commission constitue une étape importante vers la tenue des élections prochaines, que nous souhaitons apaisées et crédibles et auxquelles tous les Yéménites doivent prendre part.

Nous estimons qu'il est du devoir de l'ensemble de la classe politique yéménite d'œuvrer à la préservation et à la consolidation des acquis de la transition. Cette collaboration, que nous appelons de tous nos vœux, ne peut se faire qu'à travers le dialogue national inclusif qui, aux yeux de la communauté internationale, apparaît comme le meilleur cadre de concertation et de discussion, en vue de l'adoption de décisions consensuelles qui vont redéfinir l'avenir du pays. Cette assise nationale devrait aussi pouvoir permettre de discuter de toutes les questions, en particulier celles ayant trait à l'unité du Yémen et à la réconciliation de tous ses fils et filles.

C'est pourquoi le Togo exhorte tous les groupes politiques et militaires, notamment le Mouvement

sudiste et tous les dirigeants sudistes, à répondre positivement, et sans plus tarder, à l'appel du Président Mansour pour prendre part à ce dialogue dont la tenue effective aurait le mérite de décrisper le climat social tendu et d'amener les différents acteurs à s'accorder sur les questions essentielles.

Nous saluons les efforts que le Secrétaire général déploie en accompagnant les autorités yéménites dans la réalisation du dialogue national. Le voyage qu'il a effectué dans ce pays le 19 novembre dernier confirme son engagement à aider les Yéménites à régler toutes les questions conflictuelles à travers un dialogue constructif. Nous exhortons le Président Mansour et le Gouvernement du Yémen à poursuivre leurs efforts pour la tenue effective de cette assise nationale, en dépit des obstacles de tous genres qui se sont dressés sur le chemin de sa réalisation.

Ma délégation estime que le Conseil de sécurité devrait pouvoir aider les autorités yéménites à trouver une solution aux revendications du groupe sudiste dont les réserves continuent de retarder la tenue effective du dialogue. Le contact entre le Gouvernement et ce groupe constitue une piste à explorer.

Sur le plan sécuritaire, le Togo salue les efforts qui sont entrepris et qui ont permis une diminution de la violence ces dernières semaines. Toutefois, il condamne fermement l'attentat du 28 novembre dernier à Sanaa qui a coûté la vie à l'attaché militaire saoudien et à son garde du corps yéménite. Il appelle les Yéménites de tous bords à renoncer à la violence et à œuvrer en vue de parvenir à la reconstruction de leur pays. Face à ces actes de terrorisme, il est plus qu'urgent que nos pays réaffirment leur soutien aux autorités yéménites en les invitant à tout mettre en œuvre pour combattre et éradiquer ce mal. Ce combat ne peut connaître de succès que si le problème de la division de l'armée est réglé. Il y a lieu qu'elle soit restructurée.

Dans le cadre de la lutte pour la paix et la sécurité au Yémen, nous sommes encouragés par la promesse du Président Mansour de mettre fin au recrutement d'enfants par les forces gouvernementales. Il importe que les autres groupes armés renoncent aussi à l'enrôlement des enfants qui, du reste, constitue une violation des dispositions des conventions internationales pertinentes.

Au plan humanitaire, la situation demeure préoccupante malgré les contributions des pays donateurs pour y faire face. Tout en les remerciant pour leur générosité, nous invitons la communauté internationale, et principalement les Amis du Yémen, à déployer davantage d'efforts pour une amélioration des conditions de vie des réfugiés. En outre, la situation des femmes yéménites doit interpeler la communauté internationale dans la mesure où des informations font état de ce que quatre femmes sur cinq auraient vu leur situation se détériorer au cours des 12 derniers mois.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Je me joins à mes collègues pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil ce mois-ci. Je vous souhaite tout le succès que vous méritez. Je suis convaincu que vous vous acquitterez de votre tâche avec brillance. Nous remercions également la mission indienne pour sa présidence exemplaire au mois de novembre.

Je voudrais d'abord remercier M. Jamal Benomar pour son exposé intéressant et opportun et le féliciter pour le travail qu'il mène actuellement au Yémen.

Une année s'est écoulée depuis la signature de l'Accord de transition du Conseil de coopération du Golfe qui a mis fin à une lutte de près de 11 mois au Yémen. Pendant tout ce temps, nous avons assisté aux progrès réalisés dans le cadre d'un processus de transition assez compliqué qui pourrait servir de leçons à d'autres pays se trouvant dans des situations similaires. Nous croyons qu'il est essentiel que le processus de transition se poursuive, que la réforme constitutionnelle et électorale soit menée à bien et que se mette en route le processus menant à l'unité et la démocratie dans le respect des droits fondamentaux universels.

À ce titre, nous nous félicitons de la visite effectuée par le Secrétaire général au Yémen le mois dernier. Nous espérons que cela donnera un nouvel élan à l'élaboration de politiques et de capacités qui, en définitive, contribueront au succès ultime du processus de transition. Nous croyons notamment que la Conférence de dialogue national doit démarrer au plus tôt, bien que nous sachions que pour qu'elle soit fructueuse, il faut procéder aux préparatifs adéquats et rallier l'appui de l'ensemble de la population yéménite.

À ce propos, nous accueillons avec satisfaction l'annonce de la conclusion d'un accord visant à régler la question litigieuse de l'allocation de places pour la Conférence de dialogue national ouverte à tous, élément clef de la transition démocratique du pays. Cet accord ouvre la voie à la tenue du dialogue national à la fin de cette année, dialogue dont le résultat sera incorporé dans le processus de rédaction d'une constitution d'ici la fin

de 2013, ce qui permettra de mener à bien des élections générales en février 2014.

À notre avis, il est essentiel, pour le bon déroulement de ce processus, que les parties fassent montre d'un respect mutuel et s'abstiennent de recourir à la force pour réaliser leurs objectifs. Elles doivent faire preuve de flexibilité face aux questions complexes et être prêtes à accepter les compromis qui leur permettront de trouver un dénominateur commun qui protège les intérêts de tous. De plus, nous jugeons importants les efforts déployés pour restructurer de fond en comble le secteur de la sécurité. Il faut parvenir à unifier les forces armées du Yémen afin de lutter contre tous les groupes qui cherchent à déstabiliser le nouveau Gouvernement et à entraver les efforts qu'il déploie pour établir un État démocratique. À cet égard, nous saluons les efforts faits par le Président Mansour pour mettre en place une transition politique qui réponde exclusivement aux intérêts du peuple yéménite.

Nous sommes opposés à tous les actes de violence ou de terrorisme et les condamnons, quelle qu'en soit l'origine, notamment lorsqu'ils visent aveuglément la population civile. C'est pourquoi nous exhortons tous les groupes yéménites à s'abstenir de toutes provocations et à coopérer à la mise en œuvre adéquate des résolutions 2014 (2011) et 2051 (2012). Nous croyons également qu'il est indispensable que toutes les personnes coupables d'atteintes et de violations des droits de l'homme, y compris d'actes de violence, répondent de leurs actes.

Les problèmes auxquels est confronté le peuple yéménite ne sauraient être réglés uniquement en remédiant aux questions de sécurité. Il faut mettre en œuvre toutes les mesures propres à lutter contre la pauvreté et le chômage et adopter des politiques qui répondent aux problèmes socioéconomiques qui ont créé au Yémen un climat qui a provoqué le mécontentement social et maintient le peuple dans une situation économique précaire. C'est pourquoi nous croyons que les résultats de la réunion des pays donateurs ont été positifs, et nous espérons que l'aide proposée permettra de faire avancer le processus de transition.

Les autorités yéménites doivent continuer sur la voie de la transition, mais en même temps, elles doivent s'attacher à mettre en œuvre des politiques qui règlent les grands problèmes que connaît le peuple, notamment la pauvreté, la faim et l'insécurité.

M. Briens (France) : Je voudrais en premier lieu vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil et vous assurer de notre plein soutien. Je voudrais aussi remercier l'Ambassadeur Puri et toute sa délégation pour leur excellente présidence au mois de novembre.

Je remercie M. Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général, pour sa présentation sur la situation au Yémen. Je voudrais d'abord saluer le premier anniversaire, le 23 novembre dernier, de la signature de l'initiative du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, qui a ouvert la voie à une transition politique pacifique au Yémen. Le Secrétaire général s'est rendu au Yémen à cette occasion pour manifester le soutien de la communauté internationale à la transition yéménite.

La France réitère son plein soutien au Président Mansour et au Gouvernement yéménite dans les efforts qu'ils déploient pour mettre en œuvre une transition politique ordonnée qui réponde aux aspirations du peuple yéménite. La transition au Yémen demeure emblématique. Elle l'est tout d'abord en raison de l'engagement des Yéménites eux-mêmes. Elle montre que, dans des situations de crise ouverte, la mise en place d'une transition ordonnée, pacifique et démocratique, est possible.

Les Yéménites ont accompli de nombreux progrès dans la mise en œuvre de la résolution 2014 (2011). La formation d'un gouvernement d'unité nationale, le début de la restructuration des forces armées et le bon déroulement de l'élection présidentielle sont autant d'étapes qui ont permis l'achèvement de la première étape de la transition. Le taux de participation à l'élection présidentielle a dépassé, de loin, les estimations les plus optimistes. Il a montré que la population du Yémen, et notamment les jeunes et les femmes, adhèrent au mécanisme de transition et ont voulu ainsi se l'approprier.

Pour consolider la deuxième phase de la transition, il est aujourd'hui urgent de réaliser des progrès dans trois domaines.

Premièrement, le lancement du dialogue national. Ce dialogue doit offrir la possibilité à tous les acteurs du Yémen, en particulier la jeunesse et la société civile, d'établir collectivement un nouveau contrat social et de parvenir à la réconciliation nationale. Nous nous félicitons de l'accord intervenu sur la répartition des groupes au sein du comité préparatoire de la Conférence de dialogue national. Nous saluons à cet égard le travail réalisé par le Conseiller spécial du Secrétaire général et par les ambassadeurs du groupe des 10 pays garants de la transition. Nous appelons l'ensemble des parties

yéménites à mettre en œuvre le dialogue national de manière transparente et équilibrée, et à inclure toutes les parties prenantes conformément au calendrier de la transition.

Avec les autres pays parrains de l'initiative du Golfe, la France apportera l'expertise juridique qui lui sera demandée, le moment venu, pour accompagner dans leurs réflexions les membres du dialogue national qui réfléchiront aux orientations possibles de la future constitution. Nous nous félicitons également du mandat donné par le Parlement yéménite au Président Mansour pour qu'il désigne une nouvelle commission électorale et nous encourageons la réalisation de progrès rapides afin de prendre les mesures nécessaires à l'organisation d'un référendum sur la Constitution en 2013 et à la tenue d'élections nationales début 2014.

Deuxièmement, les autorités yéménites doivent accorder une attention particulière à la détérioration constante de la situation humanitaire. Le règlement de la crise humanitaire est indispensable à la stabilisation du pays, puis à son redressement économique. Face à l'ampleur des besoins, nous saluons les résultats de la réunion des donateurs de Riyad et des Amis du Yémen à New York qui ont permis de lever près de 8 milliards de dollars jusqu'en 2014.

Dans le pari confiant que nous faisons tous sur l'avenir du Yémen, la France tient une place particulière. Avec un montant cumulé de 4,5 milliards de dollars d'investissements, elle est le premier investisseur au Yémen. La France souhaite maintenir son engagement dans le pays à travers le maintien de ses projets visant en particulier le développement du secteur de l'électricité. Une aide concessionnelle de plus de 80 millions de dollars financera, d'une part, l'électrification en milieu rural et, d'autre part, la régulation de la distribution d'électricité dans tout le pays. Mais la bonne réalisation de ces projets reste tributaire d'un cadre sécuritaire adéquat. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une coopération plus générale, qui s'étend de la formation à la sécurité en passant par l'aide humanitaire et alimentaire.

Le troisième domaine prioritaire est la restructuration des forces de sécurité et de défense. La France réitère sa condamnation la plus ferme de tous les actes de terrorisme, quelle qu'en soit la justification. Il est nécessaire à cet égard que le Gouvernement yéménite se dote des moyens adéquats pour protéger les installations industrielles, dont les sabotages répétés privent le pays de ressources propres et dissuadent les investisseurs. La sécurité aéroportuaire et maritime, deux secteurs visés par les attaques terroristes, demeure également un enjeu majeur pour le développement économique du pays.

Le Conseil de sécurité et l'ONU doivent rester pleinement engagés aux côtés des Yéménites. La transition au Yémen a été l'un des succès du Conseil. Par sa résolution 2014 (2011), le Conseil de sécurité a joué un rôle décisif en faveur d'une transition politique pacifique au Yémen, en réponse aux attentes de la population. S'ils restent pleinement engagés sur la bonne voie qu'ils ont choisi de suivre, les Yéménites peuvent compter sur l'aide du Conseil pour les aider à consolider leur transition.

Or, nous sommes particulièrement inquiets des actions et des déclarations de certains acteurs qui sont de nature à perturber, retarder ou déstabiliser la transition politique. Nous voulons leur rappeler que dans sa résolution 2051 (2012) du 12 juin dernier, le Conseil a souligné sa détermination à appuyer la transition yéménite, y compris en se disant prêt à envisager des mesures en vertu de l'Article 41 de la Charte des Nations unies au cas où de telles ingérences persisteraient. Mon pays et le Conseil demeurent aux côtés des Yéménites dans cette transition historique, confirmant ainsi leur soutien aux aspirations démocratiques légitimes qui traversent en ce moment la région.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le débat d'aujourd'hui. Je voudrais tout d'abord féliciter le Royaume du Maroc de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre. Nous saluons la manière avec laquelle l'Inde s'est acquittée de ses responsabilités à la présidence du Conseil le mois dernier. Nous remercions également le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Jamal Benomar, de son exposé. Nous saluons son travail. Nous nous félicitons de la participation de l'Ambassadeur Jamal Abdullah Al-Sallal à la présente séance.

En évitant une guerre civile potentiellement dévastatrice, le Yémen a montré au monde que le dialogue et la volonté politique peuvent aboutir au règlement pacifique de questions complexes. Les bons offices du Secrétaire général ont joué un rôle important à cet égard. Nous partageons l'optimisme qu'il a manifesté durant sa récente visite à Sanaa, en se déclarant convaincu que le Yémen surmontera tous ses problèmes et tous les obstacles tandis qu'il prépare les élections présidentielle et législatives de 2014. Les progrès accomplis ne doivent toutefois pas faire oublier les défis à venir.

Le Pakistan a des liens historiques, culturels et religieux profonds avec le peuple yéménite. Nous sommes très attachés à la paix, à la stabilité et à la prospérité du Yémen. Nous espérons que l'initiative du Conseil de coopération du Golfe sera mise en œuvre dans son intégralité car le transfert du pouvoir au Yémen conduira à une normalisation de la situation dans le pays. L'appui soutenu de la communauté internationale à cette initiative est décisif. Cependant, cela ne signifie pas que la communauté internationale doit s'ingérer dans les détails de la gestion des affaires yéménites. Le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Yémen doit rester au cœur des délibérations du Conseil sur cette question.

Nous notons avec satisfaction que le comité préparatoire de la Conférence de dialogue national a terminé ses travaux. Nous espérons que cela ouvrira désormais la voie à l'organisation d'un processus de dialogue national sans exclusive et à l'achèvement en temps voulu du processus de transition. Nous nous félicitons également de la formation de la Commission suprême pour les élections et les référendums.

Il est encourageant de noter que le Gouvernement yéménite reste déterminé à lutter contre le terrorisme. Nous appuyons pleinement les efforts du Président Mansour en ce sens et sommes prêts à apporter tout l'appui nécessaire. La Pakistan condamne fermement les attentats terroristes au Yémen. Nos pensées et nos prières vont aux victimes de ces crimes odieux. Nous restons préoccupés par la violence sporadique qui ne cesse de surgir.

Nous condamnons fermement l'assassinat d'un diplomate saoudien et de son garde du corps yéménite et présentons nos sincères condoléances au Royaume d'Arabie saoudite et au Yémen. Ces actes infâmes doivent renforcer notre détermination de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme sous toutes leurs formes.

Nous nous félicitons d'apprendre que plus de 80 000 personnes déplacées sont retournées dans leurs foyers au cours des derniers mois, première baisse significative du nombre de personnes déplacées depuis le mois de mai de l'année dernière lorsque les combats entre les troupes gouvernementales et les militants ont éclaté dans le sud du Yémen. Cette baisse a suivi le rétablissement de l'autorité du Gouvernement dans la province méridionale d'Abyan et l'amélioration des conditions de sécurité.

Néanmoins, les chiffres mesurant l'étendue de la crise humanitaire au Yémen restent préoccupants. Avec 83 % des enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition, 44,5 % de la population yéménite vivant dans l'insécurité alimentaire et 50 % des Yéménites sans accès à l'eau potable, et avec d'autre part l'apparition fréquente de maladies, la population attend les fruits tangibles de la transition.

Des lacunes au niveau de la réponse humanitaire peuvent ruiner la transition politique et porter atteinte aux perspectives de paix et de développement à long terme. Il est déconcertant de noter que l'appel humanitaire des Nations Unies pour le Yémen n'a été financé qu'à hauteur d'environ 50 %. La communauté internationale doit se montrer à la hauteur de la situation et faire tout son possible à cet égard.

Nous réaffirmons encore une fois l'appui inébranlable du Pakistan au processus de transition au Yémen et au Gouvernement et au peuple yéménite en cette période difficile de leur histoire. Nous sommes certains que le peuple du Yémen, qui ne se laisse pas abattre, sera capable de surmonter ces obstacles et d'en sortir encore plus fort.

Le Président (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Maroc.

Je voudrais remercier M. Jamal Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, de son exposé détaillé sur l'évolution de la situation au Yémen. Je voudrais aussi le remercier des efforts inlassables qu'il déploie pour faire avancer la transition au Yémen. Je l'assure de l'appui plein et constant du Maroc à ses efforts pour convaincre les diverses parties au Yémen de participer pleinement au dialogue national général qui devrait avoir lieu d'ici peu et de réussir à surmonter les difficultés de trouver un terrain d'entente avec le sud, en particulier compte tenu des graves divergences entre les parties. Je salue également la conduite, l'opportunité et le succès de la récente visite du Secrétaire général au Yémen.

Ce pays frère, grâce à la détermination de son peuple, a réussi à éviter la guerre et le chaos en adoptant l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et en mettant en œuvre le plan qu'il a convenu afin d'instaurer une nouvelle situation dans son pays – situation caractérisée par la démocratie, la liberté et la stabilité.

Dans ce contexte, nous saluons la ferme détermination de S. E. le Président Mansour de soutenir

le dialogue politique, de promouvoir la transition politique au Yémen, aussi bien que de réformer le secteur de la sécurité dans le but de combler les aspirations des Yéménites à une transition pacifique et à une réforme générale en préparation à la tenue de la Conférence de dialogue national.

La décision par le comité préparatoire pour le dialogue national au Yémen d'assigner des sièges aux parties qui participeront à la conférence est de bon augure pour toutes les parties et un pas extrêmement important dans la bonne direction. Nous attendons avec optimisme le lancement du dialogue national général. Nous espérons également que ce dernier succès encouragera ceux qui ont jusqu'à présent hésité, en particulier parmi les partisans d'Al-Hiraak et le groupe Al-Houthi, à se déclarer prêts à participer au dialogue national.

Nous demandons à tous les acteurs de la société civile de participer à cette importance conférence, qui est le pivot de la transition politique au Yémen, afin d'éviter de saper le règlement politique obtenu en cette phase particulièrement délicate de la transition. Le Gouvernement d'unité nationale devrait élaborer avec diligence un plan de justice transitionnelle et de réconciliation afin de mettre en place les conditions nécessaires pour surmonter les obstacles à cette étape, préparer ce dialogue national extrêmement important et mobiliser les parties prenantes.

Nous tenons à faire part de notre vive préoccupation au sujet des défis auxquels le Yémen est toujours confronté, compte tenu plus particulièrement des attaques continues contre les fonctionnaires et les installations du Gouvernement, de même que contre les sources de combustible et les réseaux électriques. Ces attaques, la violence et les tensions qui se poursuivent dans certaines zones, ainsi que les tendances séparatistes et la menace posée par Al-Qaida, représentent de graves dangers auxquels le pays doit faire face. Nous demandons donc à la communauté internationale d'appuyer davantage le Yémen afin de l'aider à instaurer la paix et la stabilité, ce qui contribuera aussi, par voie de conséquence, à renforcer la stabilité régionale.

La situation politique et économique au Yémen a eu de graves conséquences sociales, telles que la diffusion accrue de la pauvreté et de la malnutrition chez les enfants. Les statistiques internationales nous présentent des informations extrêmement inquiétantes à cet égard. Nous demandons donc à la communauté internationale en général et aux donateurs en particulier de déployer des efforts supplémentaires pour aider le Yémen et son peuple à faire face aux problèmes croissants auxquels les nouveaux dirigeants sont confrontés.

Les changements que nous avons constatés au Yémen montrent que des progrès qualitatifs ont été accomplis et que l'on s'est sincèrement efforcé d'établir et de protéger l'intégrité territoriale et la souveraineté du Yémen. Nous attendons avec intérêt que tous les préparatifs nécessaires pour le lancement de la Conférence de dialogue national soient menés à bien, conférence qui est une occasion extrêmement importante pour le Yémen d'introduire des réformes constitutionnelles, d'instaurer la démocratie et de répondre aux aspirations de son peuple à la prospérité, à la paix et à la stabilité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Sallal (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord féliciter S. E. M. Mohammed Loulichki, Représentant permanent du Royaume du Maroc, et lui souhaiter, ainsi qu'à sa délégation, plein succès dans la conduite des travaux du Conseil pour ce mois. Je voudrais également remercier S. E. l'Ambassadeur Hardeep Singh Puri, Représentant permanent de l'Inde, et sa délégation, de leur immense succès et de la sagesse avec laquelle ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

J'ai aussi le plaisir de remercier le Président et tous les membres du Conseil de l'intérêt qu'ils ont manifesté pour ce qui se passe dans mon pays, ainsi que de leur attachement à la réussite du règlement politique au Yémen et à l'unité, la sécurité et la stabilité du pays. Nous tenons à remercier sincèrement M. Jamal Benomar, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen, de ses efforts constants pour réconcilier les parties et mettre en place un environnement favorable pour la Conférence de dialogue national, ainsi que de ses efforts vigoureux pour nous présenter son exposé complet et précieux qui, nous espérons, suscitera l'intérêt du Conseil.

Je ne doute pas que le Conseil suit de près l'évolution de la situation dans mon pays et comprend les difficultés auxquelles est confronté le Yémen depuis plus d'un an. Ses membres doivent donc être au courant de la réalité sur le terrain et à même de favoriser la confiance de notre population dans son histoire et dans la capacité de ses dirigeants à surmonter ces difficultés.

Dans son exposé, M. Benomar a évoqué le processus politique en cours et les obstacles qu'il faut franchir. Tout le monde s'accorde sur les graves difficultés que rencontre mon pays en vue de mener à bien la deuxième phase de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe (CCG). En dépit de la complexité de la situation et de la gravité des problèmes qui se profilent, le Gouvernement d'unité nationale a accompli des progrès considérables en peu de temps, en particulier en rétablissant des services interrompus l'année dernière, notamment l'approvisionnement en électricité et en carburant et d'autres services permettant de répondre aux besoins fondamentaux de la population. Dans ce contexte, je souhaite faire référence à une déclaration prononcée par le Président de la République il y a quelques jours à Sanaa à l'occasion de la commémoration de la signature de l'initiative du CCG. Dans sa déclaration, le Président a souligné la capacité des Yéménites à réaliser leurs aspirations, comme ils l'ont fait avec la signature de l'initiative du CCG. La passation pacifique du pouvoir et le bon déroulement de l'élection présidentielle anticipée en février dernier l'ont confirmé. Je saisis cette occasion pour remercier sincèrement le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, et le Secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, M. Abdul-Latif Bin Rashid Al-Zayani, d'avoir participé à la cérémonie et de leur attachement à la mise en œuvre de cette initiative, qui est une preuve de la volonté de la région et de la communauté internationale d'aider le Yémen à aboutir dans ses démarches et à bâtir le nouvel avenir auquel il aspire.

Aujourd'hui, après avoir écouté l'exposé de M. Benomar, j'estime que nous œuvrons tous à la réalisation d'un objectif, à savoir faire de la transition politique au Yémen un succès. Cela suppose que la communauté internationale appuie les efforts du Président Mansour et le Gouvernement d'unité nationale.

Nous sommes actuellement dans la deuxième phase de l'initiative du CCG. J'attire donc l'attention du Conseil sur certains des efforts déployés par les dirigeants politiques de mon pays en vue de mettre en œuvre l'initiative du CCG et les résolutions du Conseil de sécurité. Le Comité chargé des questions militaires et de sécurité poursuit ses activités afin de renforcer la sécurité et la stabilité et de normaliser la situation au moyen d'une supervision et d'une action directes sur le terrain. Il a obtenu un succès tangible dans la capitale, Sanaa, et dans les capitales d'autres gouvernorats du Yémen. Par ailleurs, le Président Mansour a pris un certain nombre de décisions importantes. Par exemple, il a commencé à séparer certaines unités militaires et a garanti la mise en place d'un système de rotation pour les principaux postes de direction dans le domaine de la sécurité. Deuxièmement, il a créé une commission d'enquête indépendante chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme commises en 2011. Troisièmement, il a créé la Commission suprême des élections et des référendums. Je tiens également à souligner que récemment, une antenne du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a été ouverte au Yémen, de même qu'un bureau du CCG.

Je tiens à souligner que le Président Mansour et le Gouvernement d'unité nationale continueront de déployer des efforts pour mener à bien la deuxième phase de l'initiative du CCG et de son mécanisme de mise en œuvre, dont le principal élément est la Conférence de dialogue national, que nous sommes déterminés à voir commencer à la date prévue. Il convient également de noter que le Président tient à créer les conditions nécessaires à la tenue du dialogue national et à la réussite de cette entreprise historique afin que chacun puisse contribuer, en toute transparence, à l'obtention de résultats tangibles et positifs qui se traduiront par la paix nationale, la démocratie internationale, la protection des droits de l'homme et la bonne gouvernance – tout ceci pour répondre aux aspirations des Yéménites. Il ne fait aucun doute que l'accord portant sur la répartition des sièges entre les partis politiques et les autres forces politiques, notamment les organisations de la société civile, les jeunes, les femmes et d'autres composantes sociales, conclu à la Conférence de dialogue national est un pas en avant extrêmement important. Le comité technique préparatoire du dialogue national a pratiquement achevé ses travaux et présentera son rapport final au Président d'ici quelques jours. Celui-ci prendra ensuite la décision de lancer le dialogue après avoir sélectionné des candidats de tous les partis.

Le Président réitère son plein attachement à l'élaboration d'une nouvelle constitution et à la tenue rapide d'un référendum y relatif, ainsi qu'à l'organisation à la date prévue des élections présidentielle et parlementaires. Il ne fait aucun doute que la communauté internationale doit continuer d'appuyer les efforts du Président, en particulier en ce qui concerne la Conférence de dialogue national.

La crise politique n'est qu'un aspect de la situation au Yémen. D'autres aspects englobent les difficultés humanitaires et économiques, qui peuvent être attribuées à diverses causes. La plus menaçante d'entre elles est le

terrorisme, dont le Yémen est devenu victime. En dépit de nos ressources limitées et de la faiblesse de notre économie, nous continuons de lutter sans relâche contre ce fléau – grâce à la coopération internationale – afin de le faire disparaître de notre pays. Il est évident que les problèmes rencontrés par le Yémen au cours de l'année écoulée ont eu des répercussions négatives sur la situation économique et humanitaire dans le pays. L'extrême pauvreté s'est répandue et le chômage est en hausse, ce qui a affaibli l'économie nationale dans son ensemble. Cette situation constitue une menace à la sécurité et à la stabilité de notre pays. En outre, elle menace la stabilité et la sécurité de l'ensemble de la région et pourrait avoir des conséquences pour la communauté internationale. Le Yémen porte également un fardeau colossal du fait de l'arrivée incessante de vagues de demandeurs d'asile en provenance de nos voisins de la Corne de l'Afrique.

Il est de notoriété publique que la situation économique au Yémen pourrait devenir un obstacle insurmontable qui empêchera tout progrès politique. En effet, nos difficultés économiques représentent 70 % des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Je fais appel à tous nos frères et amis à l'ONU afin qu'ils continuent d'aider le Yémen à lutter contre la crise en vue de bâtir un État moderne doté d'institutions solides. La communauté internationale doit également se montrer patiente à l'égard des Yéménites en tenant compte du grand nombre de graves problèmes auxquels ils sont confrontés. Elle doit les encourager à trouver des solutions.

Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont soutenus, à commencer par la Conférence des donateurs qui s'est tenue à Riyadh en juin jusqu'à la réunion des Amis du Yémen qui s'est tenue ici, à New York, en septembre. Cet appui est extrêmement important pour nous. Il intervient à un moment historique, alors que nous nous réjouissons à la perspective d'un avenir meilleur et d'une plus grande prospérité pour le Yémen. J'invite instamment tous les frères et amis qui ont fait des annonces de contributions de les concrétiser dès que possible afin de soulager le fardeau économique des citoyens yéménites et d'appuyer les différents programmes économiques et humanitaires du Gouvernement d'unité nationale, pour que la transformation politique du pays soit une réussite.

J'aimerais conclure en reprenant ce que j'ai dit auparavant : le Gouvernement yéménite œuvre de concert avec la communauté internationale pour appuyer le processus de transition politique en vue des élections générales de 2014, de manière à répondre aux aspirations du peuple yéménite, en particulier pour réaliser leur rêve d'une société stable et démocratique et d'un État civil moderne fondé sur la sécurité, la justice, l'égalité, la démocratie et les droits de l'homme.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne de nouveau la parole à M. Benomar afin de répondre aux observations formulées par les membres du Conseil de sécurité.

M. Benomar (*parle en anglais*) : Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, la communauté internationale apporte un appui massif aux efforts remarquables déployés et dirigés par les Yéménites pour que leur pays puisse aller de l'avant. Je tiens à réaffirmer que la transition au Yémen est bien engagée. Il reste, bien entendu, des problèmes à régler dans les domaines économique et humanitaire et sur le plan de la sécurité, mais la transition progresse.

Je voudrais mentionner en particulier les jeunes qui sont courageusement descendus dans la rue, ouvrant ainsi la voie à la réalisation des aspirations du peuple. Nous ne devons pas oublier comment nous en sommes arrivés là. Tout a commencé quand des jeunes se sont rassemblés pacifiquement pour exiger des changements. Je suis heureux de voir que les membres du Conseil de sécurité reconnaissent le rôle qu'ils ont joué, et leur détermination à appuyer les aspirations du peuple.

Je tiens aussi à rendre hommage aux dirigeants politiques du Yémen, qui ont eu le courage de sortir leur pays de l'abîme; ces dirigeants yéménites qui ont négocié face à face et de façon constructive, en ma présence en novembre à Sanaa, et qui ont conclu un accord qui a rendu possible cette transition sans pareille et pacifique. Les Yéménites ont mis au point, dans le cadre d'un processus piloté par les Yéménites, une feuille de route yéménite pour le changement et la reprise. Notre rôle consistait, et consiste toujours, à appuyer leurs efforts et à faciliter un accord à leur demande, avec les Yéménites aux commandes.

Je note avec plaisir que les membres du Conseil de sécurité ont à l'unanimité salué le leadership et les efforts du Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour. Avec fermeté et efficacité, il a pris la tête des initiatives qui ouvrent au pays la perspective d'un avenir stable, prospère et prometteur.

Je suis heureux de voir le Conseil de sécurité s'exprimer d'une seule voix pour appuyer la transition yéménite. Il ne fait aucun doute que le dialogue national marque le début d'un nouveau Yémen. Il offre l'occasion

d'élargir le processus politique, en permettant aux hommes et aux femmes yéménites, du nord comme du sud et de toutes les tendances politiques de se concerter et de façonner ainsi collectivement l'avenir de leur pays. Continuons notre coopération innovante pour appuyer les Yéménites dans leurs efforts à venir.

Nous avons tous souligné l'importance d'engager rapidement le dialogue national. À cet égard, il importe que les partenaires du Yémen contribuent financièrement au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies qui a été établi pour appuyer le dialogue national. Je tiens également à réaffirmer qu'il est indispensable que les partenaires du Yémen concrétisent rapidement les annonces de contributions qu'ils ont faites lors des réunions des Amis du Yémen pour appuyer la reprise économique du Yémen.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 25.